Fiche ESSMS : **ITEP Clos Poisat**

Objectif prioritaire :

- **Distinguer les réponses d'accompagnement en fonction de l'origine des troubles**
- **Devenir établissement ressource pour les ITEP OVE 74 en ce qui concerne l'accompagnement des enfants et adolescents ayant des TSA ou à haut potentiel intellectuel avec des troubles du comportement associés**

Evolution du dispositif

Situation actuelle au 1er janvier 2012 :

ITEP 14 places	**Internat** 7 places
	Semi-internat 7 places

Situation finale visée :

Les troubles du comportement de certains jeunes proviennent des troubles spécifiques des apprentissages ou de leur haut potentiel intellectuel. Cette population représentent environ 20% de la population des ITEP sans pour autant que les besoins de ces jeunes gens donnent lieu à des réponses particulières faute de diagnostic précis.
Il apparaît que les problématiques des usagers orientés à Thonon-Les-Bains relèvent pour nombre d'entre eux des TSA voire pour au moins l'un d'entre-eux d'un diagnostic de haut potentiel. La présence d'un directeur enseignant et formé à la neuro-psychologie ainsi que le recrutement d'un psychologue compétent sur ces questions permettent de penser que l'ITEP Clos Poisat puisse développer une compétence propre et devenir un pôle ressources pour les autres ITEP OVE du département.
Agrément :

- une section TC : 10 places pour des enfants et adolescents de 6 à 16 ans présentant des troubles importants du comportement sans troubles spécifiques du langage ou des apprentissages ;
- une section TSLA / EHP : 4 places pour des enfants ou adolescents de 6 à 16 ans ayant des troubles spécifiques du langage ou des apprentissages ou à haut potentiel.

ITEP 14 places	**Internat** 7 places
	Semi-internat 7 places dont 4 TSLA-EHP

Fiche(s) Action(s) de référence

Fiches Actions dans lesquelles s'inscrit l'ITEP dans le cadre d'une dynamique associative commune à tous les ESSMS :

- Fiche Action 2-4 : Repenser la gouvernance d'OVE
- Fiche Action 3-1 : Consolider le partenariat avec l'Education Nationale (E.N) favorisant la prise en charge précoce de l'usager
- Fiche Action 3-2 : Étendre les coopérations avec le secteur sanitaire
- Fiche Action 3-3 : Développer la promotion et l'éducation à la santé dans tous les ESSMS
- Fiche Action 4-1: Développer la pratiques des entretiens individuels d'activité au sein de tous les ESSMS d'OVE
- Fiche Action 4-2 : Renforcer et consolider les compétences des professionnels à travers le développement de formations « dédiées CPOM »
- Fiche Action 4-3 : Développer les formations par le biais d'une offre FOAD (Formation Ouverte et/ou A Distance)
- Fiche Action 4-4 : Accroître le niveau d'emploi de salariés handicapés ou assimilés
- Fiche Action 4-5 : Développer des colloques afin de favoriser l'intelligence collective
- Fiche Action 5-1 : Décliner la Gestion Des Risques dans le secteur médico-social
- Fiche Action 5-2 : Perfectionner la gestion des situations d'exception
- Fiche Action 6-1 : Engager les ESSMS dans une logique de développement durable
- Fiche action 6-2 : S'engager dans les procédures d'évaluation interne et d'évaluation externe
- Fiche Action 6-3 : Optimiser l'accompagnement des usagers en mobilisant le système d'information OVE
- Fiche Action 6-4 : Améliorer la performance des ESSMS en exploitant le tableau de bord SAGES, l'entrepôt de données Gestetab 2 et en les faisant évoluer en SIAD (Système Informatisé d'Aide à la Décision)
- Fiche Action 6-5 : Management de l'information

Fiches Actions dans lesquelles s'inscrit l'ITEP dans le cadre d'actions et moyens spécifiques :

- Fiche Action 1-3-1 : Développer des sections Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages (TSLA) au sein des ITEP existants
- Fiche Action 1-3-2 : Développer des sections Enfant à Haut Potentiel (EHP) et présentant des Troubles du Comportement (TC) dans un ITEP (au moins) par département
- Fiche Action 2-1-1 : Développer des Unités Mobiles de Soutien à l'Inclusion Scolaire (UMSIS) afin d'améliorer l'accompagnement à la scolarisation et le maintien de l'enfant dans son milieu ordinaire de vie
- Fiche Action 2-2-1 : Développer les structures d'accueil alternative à l'exclusion et permettant le répit

Actions

- Créer une section spécifique TSA et EHP ayant des troubles importants du comportement
- Sensibiliser et former les personnels aux troubles spécifiques et aux problématiques des enfants à haut potentiel

Moyens

Augmentation à terme du temps de psychologue neuropsychologue (1 ETP) pour développer la fonction ressource diagnostique du service : 0,5 ETP de neuropsychoplogue à créer (0,5 ETP actuellement à pourvoir sur l'organigramme)

Calendrier

- Septembre 2012 : mise en place des sections différenciées
- Septembre 2014 : fonctionnement en établissement ressource

Indicateurs

Cf Fiche Action 6-6 : Indicateurs du CPOM Unique